

A votre copie !



Si 2018 s'est éclipse sous les lampions pour certains, pour d'autres ce le fut dans la discrétion. Une nouvelle année a pris, à l'intention de tous, son envol. Une incertitude par la même occasion !

*En cet hiver olympique polonais, la colombophilie sera-t-elle épargnée des dangers et des maux qui l'ont tenaillée à ce jour ?
« L'espoir apporte de l'énergie » rapporte une citation...*

L'ultime réflexion 2018 initiée par « Coulon Futé » résidait dans l'invitation à compléter une grille de mots ne renfermant que des termes du jargon colombophile. C'était une manière assez originale de revisiter le cours d'événements de l'année écoulée. Trente-six mots étaient ainsi soumis à la perspicacité de quiconque se laisserait prendre au jeu.

La logique demande d'apporter les réponses correctes aux énigmes proposées en les assortissant de commentaires rédactionnels. Ce jour, le volet horizontal de la grille est complété.

Horizontalement

1. – « *Délivré par les chambres colombophiles* » : **jugement.**

Ces dernières années, au grand détriment de l'argentier fédéral, la gestion colombophile nationale compose avec les conséquences de **jugement**s prononcés en sa défaveur. Chaque bilan témoigne de sommes colossales versées pour amendes, frais de procédure, d'avocats. Celui de 2018 - connu en février prochain - ne devrait pas échapper à la règle. Les différends ailés traités par les chambres colombophiles statutairement compétentes se terminent bien souvent par des recours au tribunal civil. Des exemples l'ont précédemment prouvé, notamment lors de cas de suspicion de doping bien souvent soldés par des « *accords à l'amiable* » sous la précédente présidence.

2. – « *Un concours l'est parfois par nécessité* » : **annulé.**

Dame Nature conserve jalousement la mainmise sur la pratique colombophile en ce sens que ce sont toujours les conditions atmosphériques qui décident du jour, de l'heure des lâchers des épreuves programmées.

Cette année, les bulletins de prévisions ont été, et ce pour diverses raisons, consultés à foison. Tantôt pour ne pas autoriser d'organiser des concours (31 mars, 7 juillet, 28 juillet), tantôt pour retarder les ouvertures de paniers (Barcelone, Tulle), tantôt pour avancer les concours d'un jour (28 avril, Marseille), tantôt pour les **annuler** suite aux retours par route devenus nécessaires (9 juin).



4. – « *Eole a majoritairement opté pour ce secteur en 2018* » : **est.**

L'orientation du vent alimente l'incertitude et le suspens. En effet, les retours de compétition sont toujours contraints à composer avec les caprices d'Eole. La certitude n'est de ce fait jamais garantie en sport ailé, ce qui en fait d'ailleurs son charme.

En 2018, l'**est** fut privilégié – et de loin – par le régisseur mythique des vents ce qui eut pour conséquence notoire d'avantager certaines provinces (les deux Flandres et le Hainaut par exemple) au détriment d'autres (le Limbourg, Anvers). Les tops nationaux le prouvent sans nul doute.

5. – « *L'acteur principal souvent oublié* » : **pigeon.**

Les discussions foisonnent en colombophilie. Comment en pourrait-il être autrement dès le moment où les participants ne se trouvent pas, entre autres pour des raisons géographiques, dans les mêmes conditions de jeu ?

Ce « *déséquilibre participatif* » a entre autres justifié, à une certaine époque, la création de lofts pour tenter, en certaines occasions, de corriger les travers dénoncés. Cette idée prospective d'égalité sportive fut toutefois rapidement détournée pour des raisons mercantiles et de fenêtre ouverte sur le monde des affaires ailées.

L'évolution colombophile et la présence plus soutenue de méga-colonies réduites à partager un même « *territoire de visibilité vitale* » a conduit à l'élaboration de programmes surchargés, et ce sans l'aval du principal acteur oublié, le **pigeon** qui doit se résigner à compter sur la pondération de son mentor. Le Bien-être animal veille cependant au grain... En principe !

8. – « *Elles ont fait couler beaucoup d'encre en Flandre occidentale en décembre 2017* » :
élections.

Les **élections** statutaires sont programmées tous les six ans. Celles de la session 2018-2024, dont le dépouillement fut confié par mesure de prudence à un huissier de justice – une première en l'occurrence – pour éviter les critiques, ont paradoxalement atteint le summum de l'indignation. En effet, outre la nécessité d'un second envoi de bulletins de participation aux amateurs francophones pour cause d'erreur administrative, l'annonce d'une fraude d'envergure en Flandre occidentale profitant à deux personnages clés de la province provoqua un séisme. Janvier 2018 fut dès lors, dans le cadre d'une procédure exceptionnelle, le théâtre d'assemblées nationales extraordinaires chargées de « *régler le sort administratif* » des contrevenants. Un spectacle à oublier au plus vite et surtout à ne plus revivre !



9. – « *Son virus peut être hautement ou faiblement pathogène* » : **grippe.**

Maladie de Newcastle ! Ce « slogan » fait frémir les colombophiles à la moindre annonce de découverte d'une présence de virus « influenza de type A » infectant habituellement des oiseaux sauvages qui les véhiculent notamment lors de leurs migrations.

Les conséquences de cette **grippe** peuvent être lourdes pour les colonies implantées dans une zone de confinement obligatoire décrétée suite à un foyer de contamination découvert dans un milieu toujours extérieur à la pratique colombophile. L'application des décisions drastiques prises par les autorités sanitaires dans ce cas de figure réduit bien souvent en cendres tout le travail de l'amateur effectué en amont.

Cette année encore, les Flandres ont principalement été confrontées à ce fléau qui a imposé des zones de confinement dont certaines ne furent levées que le jour des mises en loges du Bourges national d'août, officiellement retardé d'une semaine pour cause de canicule et de déficit de vol chez les pigeonneaux. 1

11. – « *L'amateur l'est en principe* » : **sportif.**

Le colombophile est-il un **sportif** ? En d'autres termes, comme le stipule la définition, est-il une personne qui pratique régulièrement une activité physique ? Demander à des non-initiés de prendre position sur ces questions immisce vraisemblablement le doute dans leur esprit car, pour monsieur tout-le-monde, les prouesses physiques déployées pendant les vols sont l'apanage exclusif du pigeon. Mais c'est alors faire fi des efforts quotidiens promulgués par les amateurs – des mentors – qui, dans divers domaines, contribuent selon leurs moyens aux réalisations des « *athlètes ailés* ».

Le colombophile est-il par contre sportif ? La question est bien sûr toute différente. En d'autres mots, est-il en accord avec une conception éthique de son sport, du fair-play ? Agit-il conformément à celle-ci ? Que de délicates questions... ! Comme dans toute famille, la diversité prévaut dans la base colombophile qui, en général, prône la solidarité, les échanges sportifs lorsque la confiance et les résultats sont de mise au sein des différentes parties constituant un « *deal* ».

13. – « *Bruxelles en fut le théâtre en janvier 2017, Poznań le sera dans moins d'un mois* » :

Olympiades.

Les **Olympiades** colombophiles, le rendez-vous mondial par excellence des amateurs, sont organisées tous les deux ans en janvier par un pays adhérent à la Fédération Colombophile Internationale (FCI). Les colombophiles sont alors invités à sillonner les routes européennes pour découvrir, outre le patrimoine de la ville organisatrice, les pigeons dotés de palmarès forgés pendant la ou les deux saisons précédentes et répondant aux critères de sélection de chaque pays. Dans les classements effectués à cette occasion, la Belgique est rarement à la hauteur des résultats des campagnes internationales. Poznań 2019 infirmera-t-il ?



14. – « La canicule a marqué celle de 2018 » : **saison.**

2018 fut une **saison** caniculaire. Les fortes chaleurs diurnes et nocturnes qui se sont prolongées sur plusieurs semaines sur une grande partie de l'Europe ont sollicité au plus haut point les organismes des pigeons cependant protégés par quelques mesures « techniques » spécifiques : abaissement du nombre de pigeons par panier, présence continue d'abreuvoirs, lâchers formellement interdits après une certaine heure...

18. – « Un temps maximal est permis pour la faire » : **annonce.**

Ce n'est pas un secret, le colombophile est impatient par nature. Il aime au plus vite situer les performances de ses protégés. Ce compréhensible désir est davantage manifeste lors des confrontations nationales.

Aussi ont été mis sur pied des systèmes informatiques cohabitant avec une procédure manuelle pour les récalcitrants à tout traitement automatique de l'information. Une initiative qui, au fil du temps, a, entre autres, permis aux « hommes d'affaires » d'entrer au plus vite en action pour monnayer, dans l'extrême urgence et l'affectif, le vol national victorieux même non encore contrôlé par une autorité compétente.

Une dérive a assez rapidement vu le jour en ce sens que quelques amateurs ont parfois, à diverses reprises, commis de fâcheuses erreurs dans l'**annonce** mise sur la toile sans apporter de correctif personnel par la suite. Tant il est vrai à leurs yeux qu'il est publicitairement important de marquer, de manière subliminale ou non, les esprits au cœur de l'action !

L'assemblée générale nationale de fin octobre dernier a entériné différentes règles pour garantir une information la plus correcte possible.

20. – « Une nécessité pour réguler la pratique » : **règlement.**

Toute compétition, quels que soient le domaine et le contexte où elle se déroule, doit garantir l'équité, la transparence, l'égalité, le juste traitement, la justice éthique, le respect des règles du droit en vigueur. La réglementation est un outil indispensable pour atteindre ces objectifs ou tout au moins tendre au maximum vers ces derniers.

La RFCB (et par injonction ses « subdivisions » satellites) s'est dotée, depuis sa création et au fil des années, d'un arsenal de **règlement**s, de codes, de statuts dont les articles sont toujours susceptibles d'être amendés par l'autorité compétente en la matière.

Ce fut encore le cas en 2018. En effet, certains articles ont été revus, partiellement ou totalement, pour répondre aux intérêts dictés par l'évolution colombophile.

Au décompte final, le langage règlementaire se situe bien souvent à mille lieux du jargon colombophile et des préoccupations quotidiennes des amateurs. Un profond fossé d'incompréhension se creuse. L'amateur confiné dans son univers individuel se sent dès lors parfois totalement étranger au monde colombophile extérieur à son colombier. Paradoxe ?



23. – « Une licence l'autorise à lire l'heure » : **régleur.**

Le recours obligatoire en 2019 à une ou deux bagues en caoutchouc lors des concours nationaux de grand demi-fond fut arrêté, dans un premier temps, par le Comité Sportif National. Dans un second, l'assemblée générale nationale du 26 octobre dernier entérina la décision de la plus haute autorité sportive fédérale, et ce pour laisser le temps au temps d'apporter davantage de « *sécurité informatique* ».

Cette résolution commune aux deux instances eut entre autres pour conséquence, outre la recherche par certains amateurs d'appareils de contrôle homologués, la demande d'organiser une session de formation pour **régleurs**, formulée par les assemblées générales des deux Entités Provinciales Réunies francophones.

24. – « Le nerf de la guerre souvent décrié » : **argent.**

L'évolution de la colombophilie a accordé une place de plus en plus prépondérante au culte de l'**argent**. Des sommes faramineuses, donnant à certains le tournis, ont été atteintes en 2018 lors de ventes organisées notamment. Pourquoi dès lors encore ergoter en saison sur le coût de la bague, de la licence, du port ? La période hivernale se résumerait-elle à un changement systématique de mentalité sous prétexte de découvrir le « *filon d'or* » qui garantirait le succès sportif ?

25. – « Une conséquence de la Sixième Réforme de l'Etat belge » : **AWC.**

La dernière réforme de l'Etat transférant notamment des compétences aux Régions eut pour conséquence directe la création de l'Association Wallonne de Colombophilie (**AWC**). Placée désormais sous la guidance d'une « *nouvelle* » équipe sortie des urnes en octobre dernier, cette dernière, qui a entretemps changé de nom sans effet notoire dans les esprits et habitudes des amateurs, a rencontré des succès de participation durant la campagne 2018,

Le prochain itinéraire, initié à partir des enseignements de la dernière campagne où l'est prédomina, ne rencontre pas les suffrages de toute la partie francophone par manque d'équilibre dans le choix des étapes.

26. – « Le pigeon a tout intérêt de prendre la bonne » : **direction.**

Le pigeon voyageur possède la faculté de repérer sa position par rapport à son pigeonnier. Pour ce, il s'oriente en fonction de divers éléments (soleil, nord magnétique, étoiles, points de repère, odeurs...) se conjuguant selon les différentes hypothèses émises. Son orientation reste un mystère scientifique qui ne doit pas être percé dans l'intérêt de la colombophilie. Un conseil de prudence est à prodiguer à l'« athlète ailé » : qu'il opte au plus vite pour la bonne **direction** car le chemin le plus court reliant deux points s'avère la ligne droite ! Et pour cause, la longévité de sa carrière sportive dépend de sa faculté d'orientation.



28. – « Maissemy, Péronne, Pont-Sainte-Maxence, Ecoeuven relèvent de la même » : **ligne.**

La confection des itinéraires remis aux sociétés ne représente jamais une sinécure. Loin de là même ! Et ce, quel que soit le niveau où la copie se compose. A ce titre, des discussions diverses foisonnent, mais tournent bien souvent autour du dénominateur commun que représente la **ligne** de vol. Cependant, il est toutefois intéressant, et ce à titre informel, de se remémorer que, ces dernières années, pour cause de rationalisation décrétée et imposée par l'instance nationale et de volonté de privilégier le jour de compétition en certains endroits, des ententes ont changé leurs habituels « plans de vol »... sans répercussion notable au bout de compte.

Les préjugés, le volet psychologique, la superstition ne possèderaient-ils pas un profond enracinement en colombophilie ? Et de l'avenir par la même occasion...

34. – « Bien souvent... elle n'a pas la cote » : **propagande.**

Ce n'est pas une utopie de dire que la colombophilie rencontre depuis des années une crise aux causes et conséquences multiples. Cette « traversée de désert », caricaturée par l'abandon nécessaire de tout amateurisme naïf au bénéfice bien souvent d'un professionnalisme aguerris, semble (la précaution scripturale est-elle encore de circonstance ?) sans revirement possible, sans retour envisageable à l'esprit de la première heure qui prévalut et favorisa le développement, l'essor de la pratique colombophile. La rançon du modernisme a sévi et continuera de le faire. Comment tenter freiner au plus vite et au mieux la récession des amateurs ? Un travail de **propagande**, d'information, de mentorat doit être envisagé comme solution plausible. Et ce, au détriment des effets oratoires populistes de dirigeants nostalgiques ou autres souhaitant monopoliser l'attention par intermittence. La vie coûte cher ! L'installation d'un colombier et dans la foulée de la colonie requiert un conséquent investissement, conjugué parfois à des tracasseries administratives. Elle ne peut être prise à la légère. Des aides concrètes individuelles sur le terrain doivent être proposées. La mise sur pied d'un championnat réservé à la jeunesse n'est pas la solution par excellence car tout classement opéré apporte son lot de déceptions, des signes avant-coureurs de désintérêt voire d'abandon proche.



